

Interdépendance et transformation des représentations sociales en réseaux

Interdependence and transformation of social
representations in network

Interdependencia y transformación de las representaciones
sociales en redes

Nicolas Roussiau¹ y Aline Valence²

Universidad de Nantes

Forma de citar: Roussiau, N. & Valence, A. (2013). Interdépendance et transformation
des représentations sociales en réseaux. *Revista CES Psicología*, 6(1), 43-59.

Résumé

L'idée que les représentations sociales fonctionnent en réseau n'est pas vraiment nouvelle en psychologie sociale. Entendues comme une forme de pensée sociale fortement ancrée dans l'univers idéologique des sociétés, les représentations sociales partagent entre elles, non seulement les aspects de leur contenu, mais de leur organisation interne. L'interdépendance mutuelle constitue actuellement l'une des pistes théoriques et méthodologiques des plus prometteuses dans le domaine de la psychologie sociale. Dans cet article, en plus de la présentation de plusieurs travaux qui vont dans ce sens, nous illustrons cette réalité psychosociale avec des résultats empiriques issus de l'analyse de presse écrite sur deux objets: les droits de l'homme et la migration. Ainsi, la théorie de la représentation sociale se situe dans le domaine de la psychologie sociale et politique.

Mots-clés : Représentations sociales, Interdépendance, Droits de l'homme, Immigration.

Abstract

The conception that social representations operate in network, is not new for social psychology. Understood as a form of social thought firmly anchored in the ideological universe of societies, social representations shared not only aspects of their content but also their internal organization. A mutual interdependence or involvement is one of the theoretical and methodological sign evidenced in this theoretical field of social psychology. This article, in addition of the submission of several papers on the same matter, illustrates this psychological reality with empirical results conducted through the analysis of press material about two objects of representation: human rights and migration. Social representation theory is placed in the field of social politics psychology.

Keywords: Social Representations, Interdependence, Human Rights, Human Migration.

¹ Professeur de Psychologie Sociale. Laboratoire de psychologie des Pays de la Loire –LPPL-. EA 4638. UFR de Psychologie, Université de Nantes. Licence 3. Psychologie sociale du jugement. Licence 3. Psychologie de la Croyance et de la Religion. Master 1. Les représentations sociales. Master 2pro. Psychologie sociale et management. Master 2R. Les modèles scientifiques en psychologie sociale. nicolas.roussiau@univ-nantes.fr

² Doctorante, UNAM. Laboratoire LPPL. EA 4638. Universidad de Nantes. Facultad de Psicología. aline.valence@univ-nantes.fr

Resumen

La idea que las representaciones sociales funcionan en red, no es nueva en psicología social. Entendidas como una forma de pensamiento social fuertemente ancladas en el universo ideológico de las sociedades, las representaciones sociales comparten entre ellas no solo aspectos de su contenido, sino de su organización interna. Una interdependencia o mutua afectación, constituye actualmente una de las pistas teóricas y metodológicas que se vislumbra dentro de este campo teórico de la psicología social. En este artículo además de la presentación de diversos trabajos que van en este sentido, ilustramos esta realidad psicosocial con los resultados empíricos realizado a través del análisis de material de prensa sobre dos objetos de representación: los derechos humanos y la migración. De esta manera, la teoría de representación social se sitúa en el campo de la psicología social política.

Palabras claves: Representaciones Sociales, Interdependencia, Derechos Humanos, Migración.

Introduction

La plupart des travaux sur les représentations sociales consistent à analyser le contenu d'une représentation sociale. Ces travaux font l'objet de descriptions détaillées qui la font apparaître comme totalité organisée. Cela étant acquis, on est amené à dépasser les limites d'une représentation donnée qui sont forcément arbitraires. Il est évident que la représentation d'un objet est liée à de multiples autres objets (Moscovici, 1961). Cela est évident à la lecture de la première recherche de ce domaine: la représentation de la psychanalyse est habitée par d'autres -celle de la société, de l'homme, de la femme, de la sexualité, etc.- et finalement investie par des idéologies -politiques ou religieuses- où elles se rassemblent toutes (Moscovici, 1961). Dans le même ordre d'idées, Di Giacomo (1980), pour comprendre l'échec d'un mouvement étudiant dans une université belge, analyse l'organisation d'un complexe de représentations associées au comité local de grève, d'une part, et aux étudiants eux-mêmes, d'autre part. Il constate, et trouve là l'explication recherchée, que les deux univers de représentation sont étrangers l'un à l'autre. Enfin, l'idée qu'existent des champs sémantiques reliant diverses

représentations apparaît dans quelques rares travaux (Abric et Morin, 1990; Bourgeat, 1993), dans un certain nombre de définitions, de l'idéologie par exemple (Deconchy, 1989) et plus récemment dans la notion (même) de thémata proposée par Moscovici et Vignaux (1994). Mais depuis quelques temps les recherches sur les représentations sociales en réseaux se multiplient (Milland, 2001; Pianelli, Abric et Saad, 2010; Wachelke, 2011; Wachelke et Contarello, 2011; Camargo et Wachelke, 2011; Valence, 2012; Valence et Roussiau, 2006, 2009, 2012).

Quelles que soient les avancées théoriques et méthodologiques impulsées par le modèle de Moscovici (1961) et par les travaux relatifs à la structure et au fonctionnement des représentations, le champ a longtemps été dominé par une approche focalisée sur leur autonomie, et, dans un grand nombre de cas, une telle question n'était même pas évoquée. Une représentation est en général dite autonome si elle possède une structure cohérente, qu'il s'agisse pour les uns d'un « système central » (théorie du noyau central) ou pour d'autres d'un « principe organisateur » (théorie des principes organisateurs). Mais on a finalement été amenés à revoir une telle position

(Flament, 1989), et à admettre l'existence de deux types de représentations: celles qui sont autonomes, et dont le lieu de cohérence est à rechercher au niveau même de l'objet, et celles qui ne le sont pas parce que le lieu de cohérence est à rechercher dans la représentation d'autres objets plus ou moins liés au premier.

Rouquette (1994), considérant les choses sous un angle différent, propose la situation suivante: « il existe au moins deux représentations différentes d'un « même » objet social au même moment dans une même population, à la condition nécessaire et suffisante qu'on puisse considérer celle-ci comme étant composée de plusieurs « groupes » » (p.177). Ceci a, pour l'auteur lui-même, deux implications:

D'une part, deux sous groupes d'une même population ou d'une population homogène *a priori*, auront des représentations différentes de l'objet considéré s'ils se différencient au moins par un critère psychosocial. Les recherches entreprises sur des populations supposées homogènes peuvent donc avoir négligé totalement le fait qu'il puisse y avoir en réalité deux représentations de l'objet ou deux matérialisations distinctes d'une même représentation. Est-il alors possible d'extrapoler vers l'idée que l'on observerait par un travail sur la population globale, une seule représentation autonome, et en différenciant deux sous groupes, deux représentations soit distinctes et autonome chacune, soit non autonomes puisque manquant à la définition de cette autonomie que nous mentionnions ci-dessus.

D'autre part, Rouquette avance que certains aspects de la représentation seront forcément communs aux deux groupes si l'on se réfère à l'identité ou à l'homogénéité de la population de départ. Ce qui laisse supposer d'une manière ou d'une autre un

critère de non autonomie des représentations distinctes de chacun des sous groupes.

Rouquette ajoute enfin que:

La transformation de l'une des représentations est susceptible d'entraîner la transformation de l'autre. En effet, la transformation d'une représentation est un événement socio-cognitif qui retentit sur les relations entre les groupes, sur la composition des argumentaires, sur les pratiques et, par suite, sur les situations sociales rencontrées par l'ensemble de la population. Ces dernières peuvent être en retour modificatrices d'une représentation connexe (1994, p.178).

Nous sommes alors en position d'adopter une vision théorique globalisante, un principe établissant que:

Afin d'étudier les représentations sociales de phénomènes spécifiques, on doit adopter une approche holiste, et regarder les représentations en termes de réseaux et d'interdépendances entre significations et symboles, plutôt que comme des significations et des symboles discrets et atomisés. Les représentations sociales du sida, de la psychanalyse ou du marxisme sont vraisemblablement enchâssées dans les réseaux d'autres représentations, par exemple de ce qui est moral ou immoral, de ce qui est risqué ou pas, etc. [Par conséquent], on doit être sensible à l'existence d'interdépendances entre différentes représentations, et à la possibilité qu'elles ont d'avoir des centres communs (Markova, 1999, p.60).

En 1987 Flament écrivait que c'était sur les représentations autonomes « (...) qu'actuellement nous avons le plus de

choses à dire. Peut-être aussi parce qu'il semble que l'objet d'une représentation sociale autonome est un objet social important » (p.206). Actuellement il semblerait que ce soit sur les représentations sociales en réseaux dans une perspective systémique (Valence, 2012). Il est évident que « dans la vie des groupes, les représentations sociales se déplacent, se combinent, entrent en rapport et se repoussent, quelques unes disparaissent, d'autres sont élaborées à leur place: chacune d'entre elles peut être comprise et expliquée seulement en partant d'une autre représentation (...) qui l'a fait naître » (Doise et Palmonari, 1986, p.15). En fin de compte, le postulat de l'existence de représentations autonomes ne suffit pas pour approcher l'aspect « socialement important » du champ représentationnel. Il est cependant exact que l'étude des représentations sociales n'aurait pu échapper à cette focalisation d'un moment, puisqu'il fallait, dans un premier temps, se donner les moyens d'examiner la façon dont elles se structuraient et fonctionnaient. Ce problème ayant été (et étant encore) largement débattu, il apparaît maintenant tout aussi socialement important de comprendre quelle dynamique régit leurs interrelations.

Interdépendance des champs représentationnels

Les représentations sociales sont-elles imbriquées les unes dans les autres, en fonction de leur proximité sémantique. Une recherche a tenté d'aborder l'interdépendance des champs représentationnels, à la fois au niveau descriptif et à celui de leur dynamique (Bonardi, De Piccoli, Larrue et Soubiale, 1994).

Le cadre de ces travaux peut être décrit succinctement par ses trois aspects principaux: 1. un ensemble d'objets de

représentation (« Europe », « Politique », « Droite », « Gauche ») plus ou moins liés entre eux dans la réalité sociale; 2. deux échantillons de population (lycéens français et italiens); 3. une visée longitudinale basée sur le fait que ces populations jeunes construisent progressivement leur représentation des objets choisis, parce que l'Europe est à l'époque plus une conception qu'une réalisation effective et parce que ces jeunes ne sont pas systématiquement en âge de participer concrètement à la vie politique de leur pays. Deux questions ont présidé à ces choix: certains éléments sémantiques peuvent-ils être communs à plusieurs représentations? Et, si c'est le cas, que deviennent-ils quand ces représentations évoluent?

Pour ce qui regarde le partage d'éléments communs à plusieurs représentations, Bonardi *et al.* (1994), ont réalisé une étude simultanée en Italie et en France (706 sujets, 322 italiens et 384 français) de deux objets de représentation: « l'Europe » et la « politique », choisis en raison de leurs résonances éventuellement communes. La technique de recueil utilisée est celle des associations libres (huit associations possibles à partir des termes inducteurs « Europe » et « Politique »), le traitement statistique étant réalisé avec le logiciel Alceste (Reinert, 1990).

D'un point de vue qualitatif, les résultats font apparaître des convergences qui montrent que ces deux registres mobilisent des fonctionnements socio-cognitifs similaires. Le lexique des classes relatives à ces deux objets recouvre une opposition entre des aspects dénotatif/descriptif et connotatif/évaluatif, et entre des aspects relevant d'une approche institutionnelle et d'une approche en termes d'idéaux. Cette uniformité de contraste entre les deux champs représentationnels domine largement dans l'échantillon italien, et est

nettement moins repérable dans l'échantillon français (dans lequel on retrouve néanmoins des dénnotations institutionnelles). Les résultats d'une seconde analyse confortent ceux fournis par ces premières comparaisons qualitatives. Un test de corrélation (χ^2) a cette fois été effectué sur les regroupements des classes précédemment décrites (ceci afin de rendre la comparaison plus lisible) et ce pour chaque échantillon. Concernant l'échantillon italien, le χ^2 fortement significatif ($\chi^2 = 18,47$ à $p < .001$) prouve que les deux registres, connotatif et dénnotatif, se combinent de façon cohérente lorsqu'il s'agit de penser l'Europe et la politique : si les sujets associent à la « politique » une représentation chargée évaluativement –source d'idéaux ou au contraire porteuse de fléaux– ils mobilisent une représentation de même nature s'agissant de « l'Europe ». Dans le cas de l'échantillon français, le χ^2 , bien que dans une moindre mesure que précédemment, est toujours significatif ($\chi^2 = 9,73$ à $p < .05$). Ainsi les deux registres –connotatif et/ou dénnotatif– vont toujours de pair entre les deux représentations. Des spécificités ressortent cependant de l'échantillon français : la simultanéité des connotations entre les deux objets s'exprime dans le contraste de leur valence –uniformément positive dans le cas de « l'Europe » *versus* uniformément négative– dans celui de la « politique » et une même tendance unit une vision institutionnelle concrète de la politique à un aspect privilégié de la réalité Européenne : celui de l'Europe des échanges culturels et de l'ouverture sur d'autres pays. Ces deux phénomènes expriment chacun à leur manière, le désintérêt que manifestent les sujets à l'égard des questions politiques : dans un cas en investissant l'objet « Europe » des aspects positifs que l'on se refuse d'accorder à la « politique », dans l'autre en privilégiant l'élément le plus a-politique de la construction Européenne lorsque dans le

même temps on se réfère à la réalité politique.

En conclusion, quand les sujets se représentent la politique comme vecteur d'idéaux ou de fléaux, ils ont tendance à le faire également à propos de l'Europe. De même quand les filets de leur représentation saisissent les aspects institutionnels de la politique, ils saisissent dans le même temps tous les aspects de la réalité européenne.

Cette étude a donc montré l'absence de frontière entre les deux zones représentationnelles, puisqu'on observe des champs sémantiques communs aux deux représentations, c'est-à-dire une « contamination réciproque » entre contenus de représentations. Cet aspect du problème étant posé, qu'en est-il alors de l'évolution de représentations interdépendantes ? C'est l'objet des recherches suivantes.

Interdépendance et dynamique représentationnelle

Le problème de l'interdépendance des champs représentationnels a été abordé par l'étude de Brandin et Choulot (1993) dans l'optique théorique du noyau central. Il s'agissait d'analyser les liens entre deux représentations sociales : la chasse et l'écologie, dans une population de chasseurs. Cette étude a montré qu'un message minoritaire (intra-groupe) contre-normatif visant les éléments périphériques de la représentation sociale de la chasse chez des chasseurs entraîne un changement quantitatif et structural de la représentation de la chasse, mais aussi de l'écologie. Ces répercussions de l'une sur l'autre ont donc amené les auteurs à parler de représentations sociales en réseaux et de transformation par diffusion (p. 128).

C'est donc dans une perspective similaire qu'une recherche a été réalisée pour analyser l'évolution en parallèle de champs représentationnels proches : « politique » ; « gauche » et « droite » (Larrue, Bonardi, Roussiau, 2000). La population a été soumise trois années consécutives (1990-1991-1992) à la même procédure d'évocation portant sur les trois objets de représentation sociale que l'on peut intuitivement dire liés entre eux : « politique » ; « droite » et « gauche ». Les auteurs ont donc postulé l'existence de relations entre ces trois objets. L'option méthodologique est longitudinale, et vise à contrôler les changements des trois représentations dans le temps.

Dans cette étude la comparaison s'est effectuée sur la base de la distribution des sujets dans les classes lexicales identifiées pour chaque objet. Pour cela, chacun des objets de représentation est considéré dans sa globalité puis par classe et, à l'intérieur de chaque classe, on tient compte du nombre de sujets. Soit par exemple la première classe de l'objet politique comprenant 49 sujets. On examine dans quelle classe de l'objet « droite » ces sujets se situent, puis dans quelle classe de l'objet « gauche », et ainsi de suite pour toutes les combinaisons possibles entre classes et entre objets. Sur les fréquences issues de ces croisements on calcule un indice de corrélation (Chi²). Plusieurs cas peuvent se présenter. 1. En cas de corrélation non significative, on conclut que les représentations en jeu évoluent de façon indépendante. 2. En cas de corrélation significative, on s'intéressera aux univers sémantiques concernés. Ils peuvent aussi présenter des similitudes -et on peut alors penser que l'activité représentationnelle relative aux objets correspondants obéit à des régularités et s'opère de manière coordonnée-. 3. Ils peuvent aussi ne présenter aucune parenté majeure, et on peut alors penser qu'il y a rupture entre les schèmes représentatifs.

Les résultats obtenus de cette manière ne révèlent aucune relation significative entre les classes lexicales mises au jour pour les objets « politique » et « droite » d'une part, « politique » et « gauche » d'autre part, ce qui porterait à penser que ces objets de représentations sont distincts les uns des autres. Sans doute peut-on voir là un effet des sorties de champ constatées lors des associations de termes aux objets « droite » et « gauche ». En revanche le test du Chi² est très fortement significatif ($p=.000$) pour les objets « droite » et « gauche » : c'est ainsi que les sujets qui effectuent, à propos de la « droite », une sortie du champ en accumulant des associations spatiales le font aussi à propos de la « gauche », et se retrouvent donc massivement dans la classe correspondante. Il existe donc bien une sous population de lycéens pour lesquels les objets « droite » et « gauche » ne participent pas d'une représentation structurée de la politique. En revanche les sujets qui, à propos de la « droite », prennent pour référentiels les systèmes idéologiques et économiques poursuivent sur la même lancée en décrivant la « gauche », et se retrouvent donc massivement dans les classes constituées autour du socialisme et du communisme. Nous serions ici en présence d'un univers représentationnel dans lequel les objets évoluent de même manière.

L'objectif de cette recherche était d'examiner sur le long terme l'évolution de plusieurs objets de représentations potentiellement liés les uns aux autres. S'inscrivant dans le cadre des recherches longitudinales descriptives, cette recherche souligne les évolutions les plus caractéristiques sans pouvoir les relier à des facteurs explicatifs de ces changements. Les résultats montrent davantage la genèse et la construction que la transformation. L'épreuve d'association de mots produit, à propos des objets « droite » et « gauche », des sorties de

champ. La nature projective avérée de ce type d'épreuve porte plutôt à conclure qu'il s'agit, dans une partie de l'échantillon, de l'absence de référence au monde politique lorsque les associations se font à partir des mots « droite » et « gauche ». La cohérence du lien entre la « politique » d'une part, la « droite » et la « gauche » d'autre part dans une autre fraction de notre échantillon témoignerait quant à elle de la constitution d'une réelle représentation du monde politique articulant diverses composantes, pour nous la « droite » et la « gauche ». Si ce dernier univers de représentation reste d'un niveau assez général, ceci est peut-être imputable à la quasi absence chez les lycéens interrogés de pratiques politiques effectives. En effet bon nombre de travaux font des pratiques sociales un facteur d'évolution et/ou de transformation des représentations. En l'absence de pratiques on peut supposer que les objets de représentations ici étudiés se constituent essentiellement à partir des informations délivrées par les médias, l'entourage des sujets où l'école elle-même (Moscovici, 1961). Relativement au problème de l'autonomie *versus* non autonomie des représentations sociales (Flament, 1987), on pourrait avancer que, pour une fraction de notre échantillon, l'objet « politique » dispose d'une représentation embryonnaire certes mais autonome et non connectée aux objets « droite » et « gauche ». Au fur et à mesure que les élèves avancent dans leur scolarisation l'objet « politique » englobe les objets « droite » et « gauche » en une représentation plus générale du monde politique. Pour lors, nous ne pouvons que souscrire aux propositions de Singéry (1994) sur le travail restant à effectuer: « approfondir l'analyse des relations entre différentes représentations sociales: si la notion d'autonomie des représentations sociales (...) permet une première approche de ce problème, elle gagnerait à être complétée par d'autres notions visant à mieux comprendre comment le sujet passe,

dans certains cas à préciser, d'une représentation à l'autre et comment il articule (...) plusieurs représentations sociales... Il serait peut-être intéressant (...) de se centrer sur ce qu'on pourrait appeler un système de délimitation des représentations sociales: sur la base de quels mécanismes sociocognitifs l'individu découpe-t-il le réel en représentations autonomes... » (pp.215-216). En tout état de cause, ces premiers résultats soulignent l'arbitraire et le danger d'un découpage du tissu de la pensée sociale en objets distincts que l'on isole par là même de tous les autres. Une représentation est certes une totalité organisée, mais plusieurs représentations sociales peuvent probablement aussi composer, à un autre niveau, une totalité organisée. Ce qui conduit au constat suivant: « La comparaison synchronique des représentations ne peut rendre compte de leur différenciation diachronique; elle ne fait qu'enregistrer des états, dont il est facile d'établir les proximités, mais non de comparer les genèses » (Rouquette, 1994, p.181).

La transformation expérimentale de représentations sociales en réseaux: une étude expérimentale

Peut-on modifier un ensemble de représentations sociales qui sont en réseaux, si une seule d'entre elles est l'objet d'une manipulation expérimentale ayant pour objectif de la transformer ? Cette question a été abordée dans une étude sur la transformation de trois représentations sociales. L'analyse représentationnelle a porté sur les trois objets suivants: les « droits de l'Homme », la « démocratie » et les « institutions ». Appartenant à l'univers socio-politique, nous considérons que ces trois objets sont potentiellement connexes et peuvent constituer un univers représentationnel singulier; il s'agit là d'objets largement idéologiques chargés de

significations symboliques, historiques et culturelles. De l'avis de Doise (2001), les droits de l'Homme illustrent en effet, en leurs points les plus forts, les contrats sociaux qui guident les interactions humaines. Pour notre société, ces interactions s'inscrivent dans un système de pouvoir démocratique. Dès lors, les organes institutionnels tiennent lieu d'instances médiatrices et régulatrices de ces systèmes d'interaction.

En ce qui concerne le recueil des données relatives au contenu des représentations, nous avons choisi la méthode associative, et en particulier l'association libre parmi les modalités proposées par celle-ci. Cette technique permet d'explorer les significations spontanées face à l'objet de représentation ; elle est alors particulièrement adaptée à la mise en évidence de catégories cognitives sur le plan de leur organisation et de leur systématisation par les sujets (Abric, 1994). L'intérêt de cette technique se trouve enfin également dans sa capacité à pointer « les mécanismes d'approbation sociale » (Amerio et De Piccoli, 1989, p. 389).

Pour notre recherche figuraient alors sur le questionnaire soumis aux échantillons les trois mots inducteurs des trois objets de représentation (le questionnaire fut construit de manière contrebalancé). Les sujets ont ainsi répondu aux questions suivantes : 1) Que vous vient-il à l'esprit lorsque l'on évoque les termes de « droits de l'Homme » ?; 2) [...] de « démocratie » ?; 3) [...] d' « institutions » ? Pour chacune de ces trois questions, il leur était demandé de donner entre trois et cinq mots, et parmi ceux-ci de souligner les deux mots qu'ils estimaient être les plus importants.

S'agissant de l'observation des phénomènes évolutifs susceptibles d'affecter les représentations étudiées,

nous avons choisi une analyse diachronique permettant de contrôler les changements représentationnels. Les questionnaires ont donc été soumis à deux reprises ; la situation même d'induction au changement a donc été provoquée quatre semaines après la première passation des questionnaires, et précédait immédiatement la seconde passation.

Cette situation d'induction au changement s'est traduite par la présentation d'une pétition à signer. De cette dernière émanait une certaine mise en question de la représentation cible afin d'avoir les conditions les plus propices pour un changement représentationnel (nous avons choisi de nous centrer sur la représentation des « droits de l'Homme » et plus spécifiquement sur son système central). Dans le but de maximiser l'engagement des sujets dans l'acte accompli, nous avons donné à cet engagement un caractère individuel, libre et public (Roussiau, 1996; Girandola et Roussiau, 2003). Par ailleurs, la pétition était issue d'une association présente dans toutes les grandes villes de France : sa représentativité était ainsi assurée. Les sujets devaient alors porter sur cette pétition leurs noms, prénom et signature, ce qui nous permettrait de suivre les sujets dans le temps.

La première intervention s'est réalisée sur le motif d'une étude universitaire portant sur les représentations sociales des droits de l'Homme, de la démocratie et des institutions. Nous sollicitons ainsi une population d'étudiants qui, par leur participation, permettrait de mener à bien cette recherche. Chaque sujet recevait un questionnaire d'association libre. Nous précisions que ce questionnaire n'était pas anonyme pour cause d'éventuelles recherches ultérieures, mais que l'éthique de la recherche en garantissait la confidentialité. Nous rendions également évident que nos intentions étaient extérieures à toute forme d'évaluation.

Quatre semaines plus tard, pour la phase expérimentale à proprement parlé, nous avons donné connaissance de la pétition à ces mêmes étudiants. Dans le cadre de la recherche initiale portant entre autre sur les droits de l'Homme, une association, dont était censée émaner la pétition, nous avait contacté *via* une enseignante de l'université qui en était membre, pour diffuser cette pétition auprès du plus grand nombre possible d'étudiants (la pétition portait entête et localisation fictives de l'association). Nous insistions sur le fait que cette association, nommée l'A.L.E.C (Association pour la liberté d'expression citoyenne), travaillait régulièrement sur des expressions publiques de grande envergure portant sur des faits de société importants. Nous expliquions alors qu'en prévision d'une réunion portant sur les projets de réforme des droits de l'Homme, et regroupant les délégués européens des différents états membres, l'association travaillait tout particulièrement sur ce thème. Après la présentation de cette pétition et de l'association, nous précisions qu'étant en accord avec le travail et la politique de cette association, nous avions répondu de manière favorable à la demande de collaboration; les groupes dans lesquels nous étions intervenus une première fois étaient alors une opportunité pour faire circuler cette pétition, qui par ailleurs allait l'être dans d'autres lieux.

Une fois la pétition distribuée, lue avec les étudiants puis relevée (signée ou non), sans autre commentaire, on proposait une nouvelle tâche présentée comme distincte de la première. Celle-ci était en réalité la même que celle du premier temps expérimental; sous prétexte d'erreur dans le traitement de leurs premières productions, il nous fallait leur soumettre à nouveau le questionnaire d'association libre pour mener à bien notre recherche. Les questionnaires étaient alors distribués à nouveau puis relevés une fois remplis, et

les étudiants remerciés pour leur participation.

À l'issue des interventions que nous avons effectuées lors de cours universitaires (de niveau Deug 1 et 2; ce qui nous a permis de nous concentrer sur des étudiants de 18 à 25 ans), nous avons retenu 76 personnes sur 95 questionnaires distribués: une dizaine d'étudiants n'ont pas signé la pétition; les autres, pour cause d'absence, ne relevaient que d'une seule passation.

En ce qui concerne la technique d'association libre, parmi les types d'analyse permettant de la traiter, nous avons choisi l'analyse prototypique développée par Vergès (1992). Il s'agit dans un premier temps de dégager l'organisation du contenu de la représentation (on détermine ainsi, les éléments organisateurs, donc centraux). Pour ce faire, il faudra tenir compte simultanément de la fréquence du mot et de son rang d'apparition au sein de la liste de mots produits par le sujet pour le mot inducteur. Il est important de rappeler que cette méthode a une valeur essentiellement descriptive et exploratoire.

On observe au niveau des principaux résultats qu'il y a un affaiblissement de la prépondérance des items centraux de la représentation des droits de l'Homme: d'abord, l'item *Respect*, support de l'acte engageant, n'apparaît plus dans la zone centrale (nous le retrouvons toutefois dans l'analyse des mots soulignés avec une fréquence d'apparition de 18 et un rang moyen de 2,22). Ensuite, les deux autres items, *Égalité* et *Liberté*, perdent en fréquence (58 et 51 contre 71 et 55 pour la première mesure); le rang moyen de l'item *Égalité* passe également de 1,91 à 2,08. Ces deux items référencés, organisateurs de la représentation, se posent tout de même comme valeurs encore largement prédominantes pour les droits de l'Homme.

Pour la représentation de la « démocratie », nous retrouvons les quatre mêmes items de la première mesure représentationnelle; ces items gardent sensiblement leur rang moyen d'apparition, par contre, ils perdent tous en fréquence d'apparition. C'est alors qu'il faut voir l'arrivée d'un nouvel item : *Liberté d'expression* avec une fréquence d'apparition de 10 et un rang de 1,80. Cet item est évidemment en étroite lien avec l'item *Liberté* mais il nous fera ici rappeler davantage le nom de l'association censée diffuser la pétition pour l'acte engageant : « association pour la liberté d'expression citoyenne ». Pour l'analyse des mots soulignés, nous noterons particulièrement, la disparition de *Peuple*, qui semble avoir été remplacé par l'item *Respect* (fréquence de 12; rang de 2,50). La présence des deux nouveaux items - et ici, valeurs également - nous conduit à voir les items centraux de la première mesure selon une vision plus globale de la démocratie, en lien plus étroit avec les droits de l'Homme.

La représentation des « institutions » semble être celle qui a le plus bougé. Nous retrouvons les quatre items présents dans la première mesure: *Politique*, *Règles*, *École* et *Organisation*. Cependant, le premier item gagne en fréquence d'apparition pendant que les trois autres perdent plusieurs places notables (notamment l'item *Règles*, qui passe d'une fréquence d'apparition de 23 à 14). Ensuite, il faut remarquer la disparition du système central, comme des mots soulignés, de deux items : *État* et *Justice*, qui semblent ici avoir été remplacés par l'item *Lois* avec une fréquence de 10 et un rang de 2,10 (on le retrouve également dans les mots soulignés). On peut alors constater le renforcement de la dimension instrumentale des institutions.

À cette première étape d'analyse et, aux vues des nombreuses modifications enregistrées au sein des trois systèmes

centraux, nous pouvons dire que l'acte engageant soumis aux sujets, a bien engendré de réels impacts sur l'univers représentationnel étudié. Des modifications se sont produites au sein de la représentation des « droits de l'Homme », mais également au sein des représentations de la « démocratie » et des « institutions ». Concernant les résonances sémantiques, initialement relevées entre les trois représentations, nous pouvons dire qu'elles figurent encore après manipulation expérimentale, mais sous un autre agencement. Il y a donc bien des transformations sur des représentations connexes à une représentation sociale quand on met en cause certains de ses éléments.

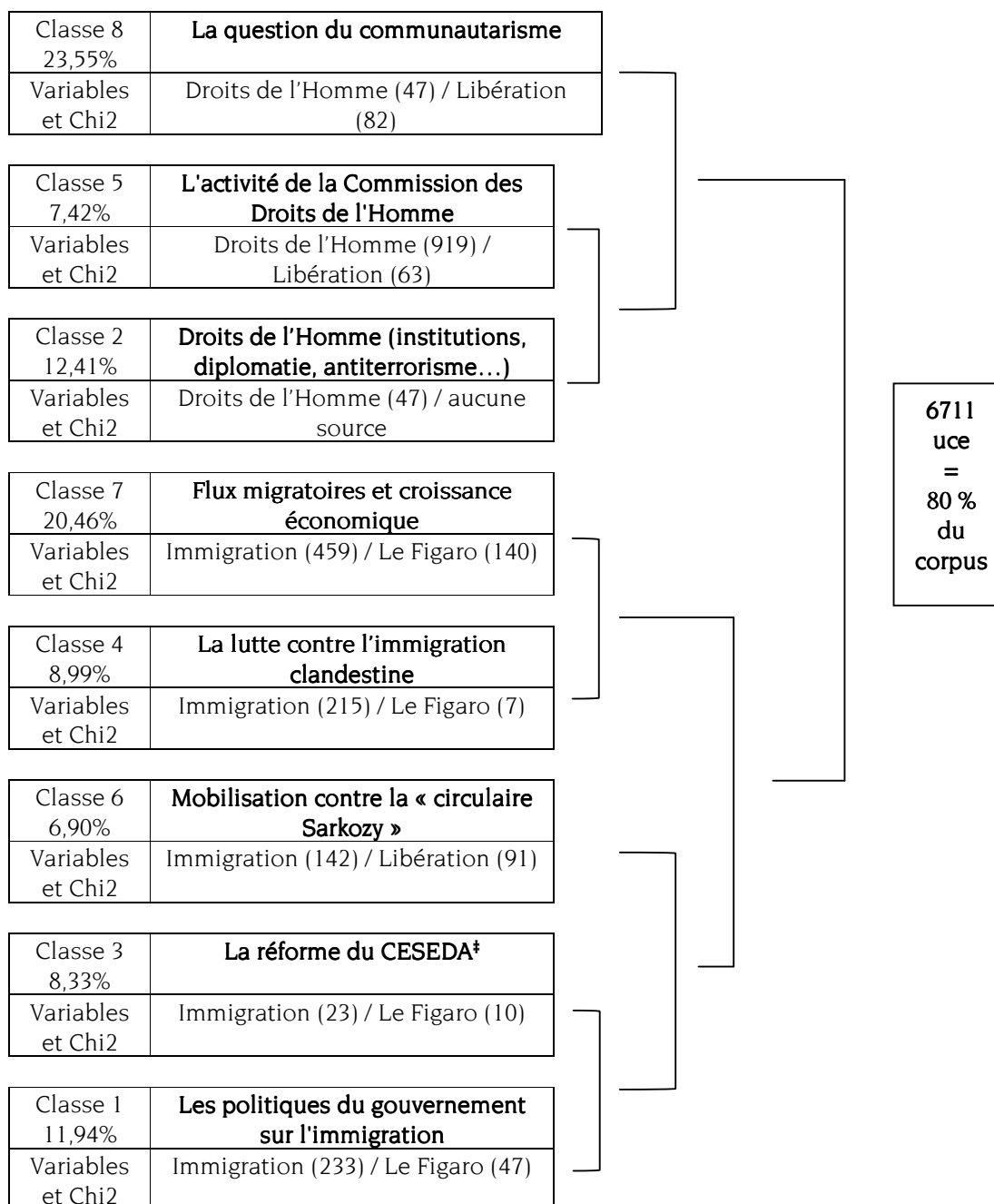
Deux représentations sociales en réseaux (« droits de l'homme » et « immigration »): une étude journalistique

Les objets de représentations sociales peuvent donc être liés dans des mêmes réseaux de sens. Il devrait être possible de cerner une structure pour un champ représentationnel cible, dans lequel on précisera les relations entre les diverses unités de cet espace représentationnel. C'est dans cette perspective que s'inscrit le travail de Valence (2012), Valence et Roussiau (2009, 2012) pour l'étude d'une structure représentationnelle articulant les objets sociaux « droits de l'Homme » et « immigration ».

L'objectivation de ces deux représentations est appréhendée à travers le discours médiatique de deux sources de presse écrite, politiquement divergentes : *Le Figaro*, comme média plutôt de droite et *Libération*, comme média plutôt de gauche. De par leur affiliation idéologique distincte, ces deux sources journalistiques sont supposées s'offrir comme lieux d'ancrage aux différents discours produits à propos des droits de l'Homme et de l'immigration.

Les articles relatifs aux deux objets sociaux analysés par la méthode ALCESTE (Reinert, 1990) (au nombre de 1074) concernaient une période de six ans (2002-2007) et ont été

Figure 1.
 Dendrogramme des 8 classes stables et leurs thèmes associés issues de l'analyse ALCESTE (Valence et Roussiau, 2009)



* Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et des Demandeurs d'Asile.

Les résultats ont mis à jour huit classes thématiques stables qui dissocient les deux discours rattachés aux objets étudiés. Concernant l'expression de la représentation des droits de l'Homme, elle se rattache majoritairement à *Libération*. Elle s'effectue alors sur le registre des valeurs universalistes. À l'inverse, la représentation de l'immigration se rattache préférentiellement au discours du *Figaro* et s'organise sur trois aspects: « la maîtrise des flux migratoires », « la croissance économique » et « la lutte contre l'immigration clandestine ». Une seule classe lexicale (la classe 6) concernant cet objet est reliée à *Libération* et référence une certaine contestation des politiques gouvernementales. Elle s'oppose de cette manière à la vision dominante ancrée dans des valeurs de droite. Une analyse factorielle vient compléter ces résultats et révèlent l'organisation des discours selon trois facteurs concernant les registres « institutionnel », « administratif » et « politique ». Notons que la classe 8 pose une certaine particularité puisqu'elle se situe au centre d'inertie de l'analyse factorielle et ne rentre donc pas dans les oppositions de discours que celle-ci met à jour. Les thèmes qui lui sont associés sont majoritairement issus d'articles classés par le sujet des droits de l'Homme mais le contenu aborde également des thèmes associés à l'immigration. Occupant une place spécifique, voyons pour cette classe 8 des extraits d'articles qui la caractérise: (extraits issus de la classification d'ALCESTE): « Il faut démasquer ceux qui veulent ériger en concurrence les souffrances: quand nous **combattons** l'antisémitisme, nous devons dénoncer le **racisme** antimusulman qui sévit encore **violemment**, ou les **discriminations** dont les **jeunes beurs** sont victimes ». // « Nous devrions développer une **analyse** sociale des causes du **racisme** et rejeter systématiquement les amalgames entre **musulmans** et terrorisme ou **islam** et

intégrisme ». // « Mais pas de mauvaise foi: que l'**islam** ne devienne pas l'argument pour réfuter certaines pages de notre **histoire** hexagonale. La mémoire de l'**immigration** et de ses héritiers doit avoir sa place dans notre pays en dehors de tout contexte **religieux**. Elle relève du politique, de la légitimité et non pas du marchandage »[§].

Le premier facteur matérialise la tension entre le cadre législatif des politiques d'immigration garantie par des institutions fortes et régie par un code de loi et des politiques qui le mettent en œuvre avec une certaine idéologie de cette immigration. Cette idéologie est portée par une « majorité dominante » affiliée à des valeurs plutôt de droite. Se traduit ainsi une vision de l'immigration qui traduirait la nécessité d'aller chercher à l'étranger une main d'œuvre qui pallierait les baisses de la croissance économique et subviendrait aux besoins du marché; avec l'autre pan de cette représentation qui englobe les aspects d'illégalité et de lutte contre les irrégularités de séjour. Seule la classe issue de *Libération* contrecarre ces politiques en relayant les mobilisations de contestations des réformes du droit des étrangers et en déplorant la lutte grandissante contre les séjours irréguliers. Le facteur 2 oppose les aspects juridiques associés aux droits de l'homme et les aspects législatifs reliés à l'immigration. Par cette distinction, ce facteur pose l'importance du cadre administratif pour l'appréhension des deux objets sociaux au sens où il met en exergue la dimension règlementaire des droits. Mais ce facteur administratif oppose aussi les classes rattachées au *Figaro* et à *Libération*. Le dernier facteur met en lien ces aspects de réglementation et leur application qui se particularise selon les politiques des autorités en place. Les classes qui se

[§] Les mots en gras font partie du vocabulaire qui donne à la classe sa spécificité.

dissocient des aspects juridiques des droits de l'Homme sont les classes issues du *Figaro* qui mettent en lien l'immigration aux réformes gouvernementales basées sur le contrôle des flux migratoires.

La mise à jour des spécificités des deux représentations et des caractéristiques de leur expression n'a pas empêché de révéler des points d'articulation possibles. Le traitement par ALCESTE les révèle *via* les classes thématiques qui peuvent être partagées (voir la classe 8), ou encore à travers des registres sociocognitifs communs, lorsque qu'il porte sur des conceptions plus générales de référencement des objets. Alors, peuvent s'envisager le jeu des processus idéologiques. Dans cette étude, s'est de cette manière révélée la place déterminante qu'occupait la « réglementation » dans l'approche des droits de l'Homme et de l'immigration. En effet, d'une manière ou d'une autre, il semble indispensable de se référer à une loi comme cadre réglementaire du droit (en général, et donc aussi en particulier pour les droits humains et pour le droits des étrangers). Ce que l'on peut ici considérer comme « conception génératrice » s'est exprimée pour les droits de l'Homme sur le versant de leurs institutions judiciaires. Pour l'immigration cela s'est d'avantage exprimé sur l'institution politique qui, par certaines dispositions gouvernementales, fixe les conditions d'application de cette loi. C'est ensuite que vont se jouer les processus idéologiques. Par exemple, les résultats en évoquant une représentation de l'immigration fortement ancrée dans des valeurs de droite n'ont pas simplement mis à jour l'expression d'une idéologie politique particulière. En rapprochant ce versant de la représentation aux aspects législatifs (qui précisent les conditions d'obtention d'un séjour régulier pour les personnes étrangères, les auteurs ont repéré que la représentation glissait vers

des implications en termes de « devoir ». En schématisant, on pourrait dire que selon cette conception, une personne étrangère aura un accès aux droits formels (« *les droits de* ») si elle répond aux devoirs comme entendus par les politiques gouvernementales en place : *elle doit travailler, elle doit faire preuve d'intégration, elle doit adhérer aux valeurs républicaines*, etc. De cette vision, découlerait la légitimation de la lutte contre l'immigration clandestine puisque les membres sensés la constituer ne respectent pas leurs devoirs. À l'opposé, quand la représentation de l'immigration soulève les voix de contestation de la politique gouvernementale (voir la classe 6 liée à *Libération*), elle semble s'attacher aux droits réels (« *les droits à* ») revendiqués selon le principe d'égalité comme on le trouve en substance dans les droits de l'Homme. Mais l'enquête montre que cette conception égalitariste est minoritaire et s'exprime à travers quelques conjonctures manifestantes « de gauche ».

Finalement, l'articulation du fonctionnement représentationnel aux processus de catégorisation sociale, aux représentations intergroupes, à l'identité sociale ou encore à l'idéologie révèle la nécessaire inscription des représentations au centre des rapports sociaux. L'apport de ces notions révèle aussi, et surtout, la prise en compte d'un contexte inévitablement pluraliste et conflictuel. Si l'on recherche la variabilité de l'expressivité des représentations, c'est en ce lieu du pluralisme et de la conflictualité sociale que doivent se développer les recherches. C'est en tous cas, dans ce cadre que se réveillent les prises de position qui montrent l'intérêt qu'incarnent les représentations au sein des interactions sociales. Appréhender les représentations du point de vue des dynamiques de confrontation qui organisent les groupes, permet alors d'envisager les

représentations de manière opérationnelle, autrement dit en des termes substantialisés. En effet, la représentation est rattachée de cette manière à une situation concrète, sur un objet polémique avec un enjeu spécifique, etc. La trame idéologique qui donne la cohérence de la représentation articulée aux valeurs, aux attitudes ou encore aux pratiques est toujours dans le contexte pluraliste et conflictuel, davantage saisissable. Sur ce dernier aspect, la proposition des réseaux ou familles de représentations serait une avancée de plus pour rendre « palpable » les processus idéologiques en jeu au sein de la pensée sociale. Cet élément demandant alors à être répliqué et développé dans des futures recherches représentationnelles.

Cette analyse journalistique permet d'appréhender l'univers sémantique des deux objets de représentation. Les résultats ont montré toute l'importance que nous devons accorder aux processus idéologiques dans ce fonctionnement représentationnel à travers, ici, la communication médiatique s'offrant comme point d'ancrage. Si ces processus structurent les contenus, ils jouent également sur l'articulation possible entre représentations et mettent à jour les champs de référence potentiels des groupes selon leur positionnement. Pour continuer dans ce sens, il nous semble nécessaire, dans les futures recherches, de développer des analyses multivariées permettant d'approfondir l'intrication des éléments qui fondent le contenu des représentations en les reliant au fonctionnement quotidien des acteurs sociaux et aux relations qu'ils tissent entre eux dans le cadre des appartenances sociales. Nous ne pouvons donc faire l'économie de l'étude de l'idéologie et de la communication en tant qu'objets centraux pour une psychologie sociale et politique.

Conclusion

Si une représentation est partagée, elle permet aussi « d'affirmer une position dans un débat entre partenaires marqués et situés dans des rapports sociaux, et ce contexte fournit le cadre dans lequel la validité peut-être éprouvée » (Gaffié, 2004, p.16). C'est cette force générative des représentations sociales que nous avons voulu révéler, au fil des présentations théoriques et des travaux de recherche. La nécessité d'accorder une place privilégiée à la dimension active de l'ancrage apparaît alors assez nettement. Les perspectives ouvertes nous semblent également être une voie à investir pour aller dans ce sens. La prise en considération d'un contexte pluraliste et conflictuel comme cadre d'expression des représentations sociales à effectivement révélé les enjeux que celles-ci incarnent dans les rapports sociaux. Cet aspect traduit alors véritablement toute l'énergétique sociale de la notion.

Pour finir, nous voudrions revenir sur la conception de Doise (1990) pour qui la théorie des représentations sociales doit être abordée d'un point de vue général et dans un sens actif. Cette précision insiste sur le fait que l'objectif de la théorisation est avant tout de proposer des concepts de base (comme l'objectivation, l'ancrage, les métasystèmes, etc.) pour envisager un ensemble de dynamiques particulières dans le fonctionnement des représentations et de leurs implications dans les relations sociales. C'est ainsi des points de focalisation qui s'offrent à l'intérêt des analyses afin de mettre en évidence, non pas des contenus mais des processus. Car si l'on devait théoriser cette dynamique de confrontation dans le fonctionnement des représentations, elle exprimerait, selon nous, la dialectique entre processus d'identification et principe de légitimation de l'ordre social.

Referencias

- Abric, J.C. (1994). L'organisation interne des représentations sociales: système central et système périphérique. Dans CH. Guimelli (Ed.), *Structures et transformations des représentations sociales* (73-84). Paris: Delachaux et Niestlé,
- Abric, J.C. et Morin, M. (1990). Recherches psychosociales sur la mobilité urbaine et les voyages interurbains. *Cahiers internationaux de Psychologie Sociale*, 5, 11-35.
- Amerio, P. et De Piccoli, N. (1989). Représentation de l'engagement social et de l'amitié: une étude sur les groupes de jeunes. *Revue internationale de psychologie sociale*, 3, 383-406.
- Bonardi, C., De Piccoli, N. Larrue, J. et Soubiale, N. (1994). Dipendenza e interdipendenza delle rappresentazioni sociali: la rappresentazione dell'europa e quella della politica. *Giornale Italiano di Psicologia*. XXI. 3. 399-419.
- Bourgeat, G. (1993). Le bien être chez soi: représentation sociale complexe ou complexes de représentations sociale. Thèse de doctorat. Université d'Aix-en-Provence.
- Brandin, P. et Choulot, S. (1993). Etude expérimentale de la transformation de deux représentations en réseau. Mémoire de maîtrise de psychologie sociale. Université de Toulouse le Mirail.
- Camargo, B.V. et Wachelke, J. (2010). The study of social representation systems: relationships involving representations on aging, AIDS and the body. *Papers on Social Representations*, 19(21), 1-21.
- Deconchy, J.P. (1989). *Psychologie sociale. Croyances et idéologies*. Paris: Meridien Kincksiek.
- Di Giacomo, J.P. (1980). Intergroup alliances and rejections within a protest movement. *European Journal of Social Psychology*, 10, 32-40.
- Doise, W. (1990). Les représentations sociales. Dans R. Ghiglione, C. Bonnet et J-F. Richard (Eds), *Traité de psychologie cognitive*, 3 (111-176). Paris: Dunod.
- Doise, W et Palmonari, A. (1986). *L'étude des représentations sociales. Textes de base*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Doise, W. (2001). *Droits de l'Homme et force des idées*. Paris: P.U.F.
- Flament, C. (1987). Pratiques et représentations sociales. Dans J.L Beauvois, R.V Joule, et J.M Monteil. (Eds). *Perspectives cognitives et conduites sociales*. Tome 1. Fribourg: Delval.
- Flament, C. (1989). Structure et dynamique des représentations sociales. Dans D. Jodelet. (Ed). *Les représentations sociales*. Paris: P.U.F.
- Gaffié, B. (2004). Confrontations des Représentations Sociales et construction de la réalité. *Journal International sur les Représentations Sociales*, 2(1), 6-19.
- Girandola, F. et Roussiau, N. (2003). L'engagement comme source de modifications à long terme. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 57, 83-101.

- Larrue, J. Bonardi, C. et Roussiau, N. (2000). Etude des liens entre plusieurs objets de représentations sociales. *Anuario de Psicología*, 31(3), 19-37.
- Markova, I. (1999). Sur la reconnaissance sociale, *Psychologie et société*, n°1 (pp.55-80). Paris/Montréal: l'Harmattan et l'Observatoire européen des représentations sociales.
- Milland, L. (2001). De la dynamique des rapports entre représentations sociales du travail et du chômage. Thèse de doctorat. Université d'Aix-en-Provence.
- Moscovici, S. (1961, 1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: P.U.F.
- Moscovici, S. et Vignaux, G. (1994). Le concept Thémata, Dans C. Guimelli (eEd.), *Structure et transformations des représentations sociales, Textes de base en sciences sociales* (pp. 25-72). Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Pianelli, C., Abric, J-C. et Saad, F. (2010). Rôle des représentations sociales dans les processus d'ancrage et de structuration d'une nouvelle représentation. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 83, 241-274.
- Reinert, M. (1990). ALCESTE, une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application: Aurélia de Gérard de Nerval. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 26, 24-54.
- Rouquette, M.L. (1994). *Sur la connaissance des masses*. Grenoble: P.U.G.
- Roussiau, N. (1996). Représentation sociale et théorie de l'engagement. La représentation sociale de la politique: étude expérimentale de ses transformations. Thèse de nouveau régime. Université de Toulouse Le Mirail.
- Singéry-Bensaid, M. (1994). Représentations sociales et projet de changement technologique en entreprise. Dans J.C. Abric. (Ed). *Pratiques sociales et représentations*. Paris: P.U.F.
- Valence, A. (2012). Représentation et idéologie. Etude des liens entre plusieurs représentations sociales. Structure et évolution des représentations de l'immigration et des droits de l'homme. Thèse de doctorat. Université de Nantes.
- Valence, A. et Roussiau, N. (2006). Etude de la transformation de représentations sociales en réseau (idéologie, droits de l'homme et institution). *Cahiers de Psychologie Politique*, 8, 27-49.
- Valence, A. et Roussiau, N. (2009). L'immigration et les droits de l'Homme dans les médias: une analyse représentationnelle en réseau. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 80, 41-64.
- Valence, A. et Roussiau, N. (2012). Les représentations des droits de l'homme et de l'immigration: une approche systémique de la pensée sociale. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*. 95-96.
- Vergès, P. (1992). L'évocation de l'argent: une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation. *Bulletin de psychologie*, XLV, 405, 203-209.

Wachelke, J. (2011). Structural relations among social representations: cognitive associations within a representational system. Thèse de Doctorat. Université de Padoue.

Wachelke, J., et Contarello, A. (2011). Italian students' social representation on aging: an exploratory study of a representational system. *Psicología Reflexao e Crítica*, 24, 551-560.

Recibido: Febrero 11 2013 Revisado: Abril 15 2013 Aceptado: Mayo 2 2013
